

*EXTRAIT DU REGISTRE
DES ARRETES DU MAIRE*

N° PM 024/124

***Portant réglementation de la circulation et du stationnement
cours Félix FAURE au niveau de l'établissement "la Martinière"
pour effectuer un raccordement au réseau EDF***

Le Maire de la Commune de la Flotte,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2212-5, L.2213-1 au L.2213-6,

Vu le Code de la Route et principalement les articles R. 411-7 à R 411-8,

Vu le Code de la Voirie Routière,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière,

Vu l'arrêté du 07 juin 1977 relatif à la signalisation de routes et autoroutes et ses modifications ultérieures,

Vu la demande de :

SPIE CITYNETWORK MIGNE AUXANCES

31 RUE JACQUES DE VAUCANSON

17180 PÉRIGNY

Considérant que les travaux ou interventions de toutes natures sur les voies relevant de la police du maire nécessitent certaines restrictions au droit des chantiers,

Considérant que pour effectuer un raccordement au réseau EDF, des accidents et des encombrements pourraient se produire si la circulation et le stationnement n'étaient pas réglementés cours Félix FAURE au niveau de l'établissement "la Martinière",

A R R E T E

ARTICLE 1 : Du jeudi 18 avril 2024 à 8h00 au lundi 16 juillet 2024 à 18h00

Le stationnement de tout véhicule sera interdit cours Félix FAURE au niveau de l'établissement "la Martinière", au droit du chantier, pour effectuer un raccordement au réseau EDF par "SPIE CITYNETWORK MIGNE AUXANCES".

ARTICLE 2 : La pose, la surveillance et l'enlèvement de la signalisation réglementaire seront assurés par "SPIE CITYNETWORK MIGNE AUXANCES".

ARTICLE 3 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux qui seront transmis aux Tribunaux compétents.

ARTICLE 4 : Madame le Commandant de Brigade de Gendarmerie et le service de la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour Ampliation :

- Madame le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de St Martin de Ré,
- La Police Municipale,
- SPIE CITYNETWORK MIGNE AUXANCES

Fait à La Flotte, le 11/04/2024

Le Maire,

Jean-Paul HÉRAUDEAU

